

Mme Charlina Vitcheva
Directeur général des affaires maritimes et de la pêche
Commission européenne
99 Saint-Joseph II
1000 Bruxelles
Belgique

Dun Laoghaire, 7 juillet de 2022

Chère Madame Vitcheva,

Objet : Avis du CC EOS pour une demande non récurrente au CIEM et demande d'informations sur les mesures techniques du Royaume-Uni

Le Conseil consultatif pour les eaux occidentales septentrionales (CC EOS) a récemment créé un groupe de rédaction d'avis (ADG) pour préparer des avis à la DG MARE sur les mesures techniques en mer Celtique, en tenant compte du rapport CSTEP 21-18 sur les mesures techniques en mer Celtique.

Suite aux discussions lors de la première réunion de cet ADG, le CC EOS souhaite soumettre les recommandations préliminaires suivantes à l'attention de la Commission:

- 1) La gestion du cabillaud est l'un des aspects les plus importants à prendre en compte lors de l'examen des mesures techniques en mer Celtique. Le rapport CSTEP 21-18 mentionne une proposition de réduction de l'effort de pêche sur le cabillaud, y compris des fermetures progressives à travers la mer Celtique. Les membres de l'ADG ont noté que l'évaluation des stocks du CIEM pour le cabillaud de la mer Celtique ne tient pas compte de questions importantes telles que le changement climatique et la hausse des températures de la mer qui affectent la capacité de survie du cabillaud. Par conséquent, le CC EOS recommande que la DG MARE fasse une demande non récurrente au CIEM pour mener des recherches afin de déterminer s'il est physiologiquement possible que le stock de cabillaud de la mer Celtique se reconstitue si les conditions environnementales ne sont pas propices à un recrutement réussi. Cela devrait fournir une base valable pour de nouvelles recommandations et contribuer à la compréhension de la viabilité future des pêcheries de cabillaud en mer Celtique.
- 2) Le CC EOS note que le rapport CSTEP 21-18 ne prend en compte que les eaux de l'UE et que le rapport sur la zone de compétence britannique des mers Celtiques évaluant les mesures techniques n'a pas encore été publié. Par conséquent, le CC demande que le rapport du Royaume-Uni soit partagé avec les parties prenantes une fois publié, afin de garantir que les discussions futures sur la question soient pleinement étayées par des informations complètes.

Merci de votre attention sur ce sujet. Nous attendons votre réponse avec impatience.

Cordialement,



Emiel Brouckaert
Président du CC EOS